

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est créée par la réforme territoriale de 2015 incluse dans l'acte III de la Décentralisation (loi N°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral), la Région Auvergne-Rhône-Alpes est issue de la fusion des anciennes régions Auvergne et Rhône-Alpes. Réunissant douze départements et une métropole à statut de collectivité territoriale, la Région Auvergne-Rhône-Alpes dénombre plus de 7,6 millions d'habitants sur près de 69 711 km². Dotée d'environ 9000 agents, l'administration régionale intervient en matière de développement économique, d'aménagement du territoire d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, gestion des lycées ainsi que l'audit et du contrôle de gestion....

La Direction des Systèmes d'Information, souhaite accueillir un(e) étudiant (e) **en Contrat d'apprentissage en Master 2 GEOMAS (Géomatique et Analyse Spatiale)**, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage, à partir du 1^{er} septembre 2023.

MODALITES DE RECRUTEMENT

- Ouvert aux étudiants de nationalité française ou européenne
- Ainsi qu'aux étudiants en possession d'un titre séjour en cours de validité.
- La durée du contrat d'apprentissage sera calculée en fonction de la formation préparée.
- La rémunération correspond à un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge, de l'ancienneté du contrat et du diplôme préparé.
- Possibilité d'avoir des tickets restaurant et/ou accéder au restaurant administratif.
- Participation de la Région à l'abonnement aux transports en commun selon les modalités actuelles.

LIEU

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

101 cours Charlemagne - CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2

MISSIONS

Suite à une demande croissante des Directions en matière de traitement de données géographiques et de production cartographique, l'équipe SIG connaît en parallèle une croissance forte de son activité notamment de la structuration et de l'administration du référentiel géographique, de sa restitution au travers d'applications web dédiées, de traitements sous forme de cartes finalisées...

Dans le cadre des missions imparties à l'équipe SIG, le contrat d'apprentissage doit permettre :

- pour l'apprenti, de découvrir plusieurs facettes des activités d'un SIG, depuis la structuration des bases de données jusqu'à la cartographie, la mise en place d'outils de type web carto, ainsi que les analyses spatiales
- pour la Région, de bénéficier d'un appui dans les domaines précités, sur un certain nombre de projets nouveaux actuellement au cœur des préoccupations

Votre mission principale, sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage, sera le développement d'applications cartographiques sur le web, la gestion des données géographiques et participation à la gestion de projets.

Vos activités principales seront :

- Contribuer au catalogage de données géographiques et statistiques
- Identifier, collecter, structurer des données pour enrichir le référentiel géographique
- Participer à la gestion de projets
- Elaborer des cahiers des charges et des guides utilisateur
- Animer des réunions
- Participer au développement d'applications web carto
- Restituer ces résultats sous forme cartographique et statistique

SAVOIR-FAIRE :

- Avoir des connaissances sur les données géographiques
- Maîtriser le logiciel de cartographie QGIS
- Maîtriser le langage SQL pour les bases de données Postgresql/Postgis
- Maîtriser les logiciels d'extraction et de transformation des données géographiques (FME) ainsi que les outils de développement des applications cartographiques sur internet.

SAVOIR-ETRE :

- Avoir l'esprit d'équipe
- Être rigoureux
- Avoir l'esprit d'initiative

Durée de l'offre : **15/03/2023 au 31/05/2023 inclus**

Référence à rappeler : **22/DRH/DSI/2023-1660**

Candidature directement sur le site de la Région référence 2023-1660 ou par mail drhstageapprentissage@auvergnerhonealpes.fr